

je sais
- donc -
je suis



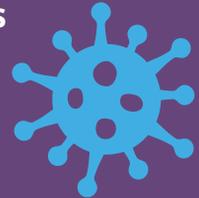
**LES CONSEILS
VACCINATION**

LE TRAITEMENT DU CANCER DE L'OVAIRE REND-IL PLUS SENSIBLE AUX INFECTIONS ?



Le cancer ainsi que les traitements affaiblissent les défenses immunitaires et favorisent les infections dont certaines peuvent entraîner une hospitalisation.

Les traitements utilisés contre le cancer de l'ovaire ont pour objectif de tuer les cellules tumorales (cellules anormales) ; ils ont parfois une action transitoire sur d'autres cellules, en particulier les globules blancs impliqués dans la défense de l'organisme contre les agents infectieux.



De ce fait, les femmes sous chimiothérapie peuvent avoir une **baisse des globules blancs** et ont **plus de risque** que les autres de **développer une infection**. Cette fragilité survient dès le début de la chimiothérapie et se maintient pendant toute la durée du traitement. Elle persiste les mois suivant son arrêt.

C'est pourquoi, **il est recommandé que les personnes** traitées par chimiothérapie **soient à jour dans leur vaccination**.



QUELS VACCINS FAIRE EN CAS DE CANCER ?



Les vaccins recommandés chez l'adulte

Tous les vaccins **inactivés recommandés** en population générale le sont aussi chez les patientes atteintes d'un cancer :

- la diphtérie
- le tétanos
- la poliomyélite
- la coqueluche

De plus, il existe **des vaccins plus spécifiquement recommandés** chez les personnes atteintes d'un cancer :

- la grippe saisonnière*
- le pneumocoque
- l'hépatite B

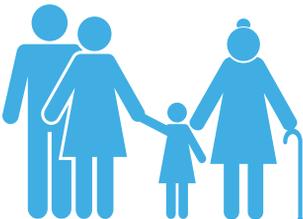


Les vaccins contre-indiqués

Les vaccins **vivants atténués** sont **contre-indiqués** au cours de la chimiothérapie et pendant au moins six mois après l'arrêt de celle-ci. Il s'agit des vaccins contre :

- la tuberculose
- la rougeole
- la rubéole et les oreillons
- la varicelle et le zona
- les infections à rotavirus
- la fièvre jaune

ET L'ENTOURAGE ?



Afin de ne pas vous transmettre d'infection, il est donc important que les **personnes de votre entourage proche (enfant ou adulte) soient à jour dans leurs vaccinations**, particulièrement contre les maladies et les virus dont les vaccins vous sont contre-indiqués. De plus, il est également recommandé qu'elles soient vaccinées contre la grippe.

* Par un vaccin inactivé. Le vaccin vivant atténué contre la grippe saisonnière vous est contre-indiqué.

À RETENIR



- Il est important de **faire le point sur votre couverture vaccinale** avec votre oncologue. N'hésitez pas à vous munir de votre carnet de santé.
- Il est préférable de mettre à jour vos vaccins **avant le début** des traitements anticancéreux.
- Il existe cependant des recommandations concernant les vaccinations pouvant être réalisées en cours de traitement et également celles à prévoir à la fin des traitements actifs de votre maladie (tableau ci-dessous).



		AU COURS DE VOTRE TRAITEMENT ANTICANCÉREUX	APRÈS VOTRE TRAITEMENT ANTICANCÉREUX
VACCINS VIVANTS		Contre-indiqués (liste ci-contre)	6 mois à 1 an après arrêt du traitement
VACCINS INACTIVÉS	dTPCa	Non indiqué	Une dose de rappel systematiquement 3 à 6 mois après l'arrêt du traitement
	Grippe saisonnière	Une injection annuelle à l'automne ou à défaut en période épidémique*	
	Pneumocoque	Deux doses successives à 2 mois d'intervalle	Un schéma complet 3 mois après l'arrêt du traitement à évaluer avec votre médecin en cas de facteur persistant
	Hépatite B	En cas de risque d'exposition au virus de l'hépatite B	Une dose de vaccin systematiquement chez les personnes à risque 6 mois après l'arrêt du traitement
AUTRES VACCINS DU CALENDRIER VACCINAL		Non indiqués	Dose(s) de rappel 6 mois à 1 an après l'arrêt du traitement

* Une revaccination à au moins un mois d'intervalle peut être recommandée en période épidémique chez les personnes vaccinées en début de saison et en cours de chimiothérapie.

QUAND SE FAIRE VACCINER ?



Avant la chimiothérapie

L'idéal est d'avoir un **carnet de vaccination à jour avant le début du traitement**, suivant le calendrier vaccinal recommandé dans la population générale. Vérifiez avec votre médecin traitant que vos vaccinations sont bien à jour.



Pendant la chimiothérapie

Pour les patientes déjà sous chimiothérapie, une vaccination peut également être réalisée **entre 2 cures** mais uniquement avec les vaccins dits **inactivés**.



À l'arrêt de la chimiothérapie

La mémoire des vaccins antérieurs a pu être amoindrie par l'effet de la chimiothérapie. **Il peut donc être nécessaire de faire des injections de rappel 3 à 6 mois après la fin du traitement.** En revanche, il faut attendre au moins 6 mois pour l'administration de certains vaccins dits vivants atténués.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe 2 grands types de vaccins :

- **Les vaccins vivants atténués** qui contiennent un agent infectieux vivant mais dont le pouvoir pathogène est atténué et qui provoque une infection avec peu ou pas de symptômes.
- **Les vaccins inactivés** qui contiennent un agent infectieux inoffensif mais capable de déclencher une réponse de la part du système immunitaire.

VACCINATION ET CANCER :

VRAI OU FAUX ?



Le cancer et les traitements me rendent plus sensible aux infections

VRAI

Ils affaiblissent vos défenses immunitaires et peuvent favoriser les infections dont certaines peuvent nécessiter une hospitalisation.

Se faire vacciner quand on a un cancer de l'ovaire peut être dangereux

FAUX

Une personne traitée pour un cancer de l'ovaire doit au contraire être à jour de ses vaccinations. Les vaccinations spécifiques contre la grippe et les pneumocoques sont également recommandées (il s'agit de vaccins inertes, sans risque particulier pour des patientes avec un système immunitaire affaibli).

Les vaccins administrés aux personnes sous chimiothérapie sont remboursés

VRAI

Il s'agit d'une recommandation du Haut Conseil de Santé Publique. Les vaccins recommandés dans ce cadre sont pris en charge par les caisses d'Assurance Maladie.

Il n'est plus nécessaire d'assurer un suivi vaccinal si mon traitement anticancéreux n'est pas une chimiothérapie

FAUX

Il est important de faire le point avec votre oncologue ou votre médecin généraliste sur vos vaccinations, quel que soit le traitement actif de votre maladie, notamment la thérapie ciblée et l'immunothérapie.

Consultez le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales sur le site : www.solidarites-sante.gouv.fr.